

Définition : Relation entre un établissement d'enseignement et la personne à laquelle il confère un diplôme.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est diplômé ou diplômée de [la Collectivité]

EXEMPLES

Relation entre l'École Camondo et l'architecte Jean-Michel Wilmotte, diplômé de cette école.

30.2.7 A une relation chronologique, séquentielle ou de transformation avec

Numérotation RDA-FR : 30.2.7

Définition : Catégorie de relations entre deux collectivités, comprenant les relations de succession chronologique (voir avant/voir après) ou de transformation par un processus d'absorption d'une collectivité par une autre, de scission d'une collectivité en plusieurs, ou de fusion de plusieurs collectivités.

Précède

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui lui succède.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : voir après

Relation réciproque : [Collectivité] succède à [la Collectivité]

EXEMPLES

La Société des Nations a précédé les Nations Unies.

Succède à

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui la précède.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : voir avant

Relation réciproque : [Collectivité] précède [la Collectivité]

EXEMPLES

Les Nations Unies ont succédé à la Société des Nations.

Fusionne avec

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité avec laquelle elle fusionne pour former une troisième collectivité.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] fusionne avec [la Collectivité]

EXEMPLES

La Société F. Béghin fusionne avec la Société des raffineries et sucreries Say en 1973.

Est la fusion de

Définition : Relation entre une collectivité issue de la fusion de plusieurs collectivités et une des collectivités composantes de la fusion.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est composante de la fusion [la Collectivité]

EXEMPLES

Béghin-Say (1973-1992) est issue de la fusion en 1973 de deux sociétés sucrières : la Société F. Béghin et la Société des raffineries et sucreries Say.

Est composante de la fusion

Définition : Relation entre une collectivité, composante d'une fusion de collectivités, et la collectivité issue de cette fusion.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est la fusion de [la Collectivité]

EXEMPLES

La Société F. Béghin est l'une des composantes d'une fusion en 1973 de sociétés, dont le résultat est la création de Béghin-Say (1973-1992). L'autre composante de cette fusion est la société sucrière Société des raffineries et sucreries Say.

Absorbe

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qu'elle a absorbée.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : intègre

Relation réciproque : [Collectivité] est absorbé par [la Collectivité]

EXEMPLES

L'École centrale de Lyon intègre, le 1er janvier 2021, l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)

L'Université Paris-Dauphine intègre en septembre 2011 l'Institut pratique du journalisme (Paris).

Est absorbé par

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui l'a absorbée.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : est intégré par

Relation réciproque : [Collectivité] absorbe [la Collectivité]

EXEMPLES

L'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE) est intégrée, le 1er janvier 2021 à l'École centrale de Lyon.

L'Institut pratique du journalisme (Paris), école privée de journalisme, est intégré à l'Université Paris-Dauphine en septembre 2011.

Est scindé en

Définition : Relation entre une collectivité qui a été scindée et une des collectivités qui ont résultées de cette scission.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est résultat de la scission [la Collectivité]

EXEMPLES

Le 02-07-2001, Eridania Béghin-Say, se scinde en quatre société distinctes : Béghin-Say, PROVIMI, CEREOL et CERESTAR.

Est résultat de la scission

Définition : Relation entre une des collectivités résultant d'une scission et la collectivité qui a été scindée.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est scindé en [la Collectivité]

EXEMPLES

Béghin-Say (2001-2004) est issu de la scission, le 02-07-2001, du groupe Eridania Béghin-Say, en quatre sociétés distinctes : Béghin-Say, PROVIMI, CEREOL et CERESTA ; filiales en Espagne et au Brésil.

Document non définitif

30.3 Familles en relation avec d'autres agents

Numérotation RDA-FR : 30.3

30.3.1 Est en relation avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.1

Est en relation avec

Définition : Relation générique de plus haut niveau permettant de mettre en relation deux entités RDA-FR.

Règle d'utilisation : A utiliser lorsqu'il est impossible de préciser la nature de la relation entre deux agents.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne, Collectivité, Famille

Autres libellés : voir aussi

30.3.2 Est à distinguer de

Numérotation RDA-FR : 30.3.2

Est à distinguer de

Définition : Relation de non équivalence permettant d'alerter sur les risques de confusion entre deux entités RDA-FR.

Dans le contexte précis des relations entre agents :

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre deux familles homonymes ou dont les noms se ressemblent .

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre une famille et une personne homonyme.

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre une famille et une collectivité homonyme.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

EXEMPLES

La famille Clouët, originaire de la Meuse, est à distinguer de la famille Clouet, famille de peintres

30.3.3 A une relation sociale, économique ou culturelle avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.3

Définition : Catégorie de relations entre agents, regroupant des relations spécifiques de nature sociale, économique ou culturelle.

Règle d'utilisation : Ne pas l'utiliser comme type de relation à part entière. Privilégier les relations précises de cette catégorie.

Commande des oeuvres à

Définition : Relation de commande d'une oeuvre entre une famille et une personne, artiste créateur.

Relation de commande d'une oeuvre entre une famille et une collectivité créatrice.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] reçoit des commandes de [la Famille]
[Personne] reçoit des commandes de [la Famille]

EXEMPLES

La famille de Noailles (Charles et Marie-Laure) a sollicité, en 1923, Robert Mallet-Stevens pour la conception de la Villa Noailles.

La famille Vanderbilt (Frederick et Louise) a sollicité le cabinet d'architectes McKim, Mead & White pour la conception de la propriété d'Hyde Park.

La famille Pulitzer a commandé à Richard Serra (1939-....) l'oeuvre « Pulitzer piece, stepped elevation », une sculpture paysagère pour sa résidence de Ladue dans le Missouri.

Fonde

Définition : Relation entre une famille et la collectivité qu'elle a fondée.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Fonde » entre une personne et une famille, qui fait partie de la catégorie des relations familiales.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est fondée par [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre la famille Renault et la Société Renault Frères, fondée par les frères Louis, Marcel et Fernand Renault en 1898. La société reste dans les mains de la famille Renault jusqu'à sa nationalisation en janvier 1945.

Relation entre la famille Gallagher, dont les frères Liam et Noel fondent, avec Paul Arthurs, Paul McGuigan et Tony McCaroll le groupe de rock Oasis.

Collabore avec

Définition : Relation de collaboration entre une famille et une collectivité en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Relation de collaboration entre deux familles en vue de réaliser un projet commun.

Relation de collaboration entre une famille et une personne en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme une relation à part entière lorsqu'on n'a pas d'information précise sur la nature et les circonstances de la collaboration.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] collabore avec [la Famille]

[Famille] collabore avec [la Famille]

[Personne] collabore avec [la Famille]

Relations filles :

- finance
- est financé par

Finance

Définition : Catégorie de relations entre une famille et la personne qu'elle finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, prêts).

Catégorie de relations entre une famille et la collectivité qu'elle finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, prêts).

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme relation distincte lorsqu'on ne connaît pas la nature précise du financement ou lorsque la relation précise ne fait pas partie de la liste des relations recommandées.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] est financé par [la Famille]

[Personne] est financé par [la Famille]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- subventionne
- est mécène de
- est parraineur de

EXEMPLES

La famille Guidoboni-Visconti aide financièrement Honoré de Balzac à effacer ses dettes à plusieurs reprises.

Sous François 1^{er}, la famille Gadagne, marchands-banquiers, prête de l'argent à la couronne de France pour faire la guerre en Italie. La relation

précise « prête » ne fait pas partie des relations recommandées dans le code RDA-FR. La relation finance est utilisée.

Subventionne

Définition : Relation entre une famille et la personne qu'elle subventionne.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est subventionné par [la Famille]

Relation parente : finance

EXEMPLES

La famille des Rois Catholiques d'Espagne (Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon) finance Christophe Colomb pour son expédition de découverte des Indes occidentales.

Est mécène de

Définition : Relation entre une famille qui apporte un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la personne bénéficiaire de ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une famille qui apporte un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la collectivité bénéficiaire de ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Personne

Autres libellés : est donateur à ; lègue à

Relations réciproques : [Collectivité] a pour mécène [la Famille]
[Personne] a pour mécène [la Famille]

Relation parente : finance

EXEMPLES

Charles et Marie-Laure de Noailles sont mécènes de Jean Cocteau pour le film « Le Sang d'un poète ».

La famille de Médicis (Laurent et Laurent II) est mécène du peintre Sandro Botticelli.

Edward Tuck et Julia Stell ont fait don de leur collection au Petit Palais (Musée des beaux-arts de la Ville de Paris).

Les frères Dutuit ont légué leur collection au Petit Palais (Musée des beaux-arts de la Ville de Paris).

Est parraineur de

Définition : Relation entre une famille qui apporte un soutien matériel et la collectivité bénéficiaire de ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct de son soutien.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : est sponsor de

Relation réciproque : [Collectivité] a pour parraineur [la Famille]

Relation parente : finance

Est financé par

Définition : Catégorie de relations entre une famille et la personne qui la finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, emprunts).

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme relation distincte lorsqu'on ne connaît pas la nature précise du financement ou lorsque la relation précise ne fait pas partie de la liste des relations recommandées.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] finance [la Famille]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- est subventionné par
- a pour mécène
- a pour parraineur

Est subventionné par

Définition : Relation entre une famille et la collectivité qui la subventionne. Il s'agit de soutien financier du secteur public.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] subventionne [la Famille]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

La famille royale d'Angleterre touche une « subvention royale » de la part du Royaume-Uni.

A pour mécène

Définition : Relation entre une famille bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la collectivité qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une famille bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la personne qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Personne

Autres libellés : est donataire de ; est légataire de

Relations réciproques : [Collectivité] est mécène de [la Famille]
[Personne] est mécène de [la Famille]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

Les frères Ferdinando et Francesco Galli da Bibiena ont pour mécène Alexandre Pic de la Mirandole au XVII^e siècle.

A pour parraineur

Définition : Relation entre une famille bénéficiaire d'un soutien matériel et la collectivité qui lui apporte ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct du soutien qu'il apporte.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : a pour sponsor

Relation réciproque : [Collectivité] est parraineur de [la Famille]

Relation parente : est financé par

30.3.4 A une relation d'appartenance ou d'adhésion avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.4

Définition : Catégorie de relations entre agents, regroupant les relations de membre, d'affiliation ou de propriété.

Règle d'utilisation : Utiliser les relations spécifiques de cette catégorie.

Est propriétaire de

Définition : Relation entre une famille et la collectivité qu'elle possède.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est la propriété de [la Famille]

EXEMPLES

La famille Mulliez est propriétaire du groupement d'intérêt économique Association familiale Mulliez, qui a des activités dans le domaine de la grande distribution via ses filiales.

30.3.5 A une relation familiale avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.5

Définition : Catégorie regroupant les relations de parenté ou d'alliance entre personnes, entre personnes et familles ou entre familles.

Règle d'utilisation : S'applique aux entités personne et famille

Descend de

Définition : Relation entre une famille et la famille dont elle descend.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] a pour descendant ou descendante [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre deux familles anglaises propriétaires de Little Malvern Court : la famille Berington descend de la famille Russell par mariage au XVIIIe siècle.

A pour descendant

Définition : Relation entre une famille et la famille qu'elle a pour descendante.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] descend de [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre deux familles anglaises propriétaires de Little Malvern Court : la famille Russell a pour descendante la famille Berington par mariage au XVIIIe siècle.

Fait partie de

Définition : Relation entre une famille et la famille dont elle fait partie.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] comprend [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre les deux familles, la famille de Condé et celle de Bourbon. La famille de Condé est une branche de la famille de Bourbon.

Relation entre les deux familles, la famille de Mazerolles et celle de Scorailles. La famille de Mazerolles issue de Guillaume, fils naturel légitimé par Charles IX en 1561, éteinte à la fin du XVIIIe siècle, étant une branche de la famille de Scorailles.

Comprend

Définition : Relation entre une famille et une de ses branches.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] fait partie de [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre les deux familles, la famille de Condé et celle de Bourbon. La famille de Condé est une branche de la famille de Bourbon.

Relation entre les deux familles, la famille de Mazerolles et celle de Scorailles. La famille de Mazerolles issue de Guillaume, fils naturel légitimé par Charles IX en 1561, éteinte à la fin du XVIIIe siècle, étant une branche de la famille de Scorailles.

A pour membre

Définition : Relation entre une famille et la personne membre de cette famille. A distinguer de la relation « A pour membre » entre une collectivité et une autre collectivité ou une personne, qui fait partie de la catégorie de relations sociales, économiques ou culturelles.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est membre de la famille [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre la famille de Montgomery et Jacques de Montgomery, son fils Gabriel et son petit-fils Gabriel, qui appartiennent tous les trois à cette famille normande d'hommes de guerre.

Relation entre la famille Strauss et Johann Strauss et ses fils Johann, Josef et Eduard, qui appartiennent tous les quatre à cette famille autrichienne de musiciens.

Relation entre le clan Campbell et Archibald Campbell, premier marquis d'Argyll, qui appartient à ce clan écossais.

Relation entre la famille Lawton et Henry Lawton, qui appartient à cette famille de négociants en vin établie à Bordeaux.

Est fondée par

Définition : Relation entre une famille et son un ancêtre considéré comme le premier ou la première à avoir occupé une fonction donnée qui lui assure un rôle particulier.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Est fondé par » entre une collectivité et une famille ou une personne, qui fait partie de la catégorie des relations sociales, économiques ou culturelles.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] fonde [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre la famille Clamorgan et Jacques Clamorgan, marchand et aventurier français venu s'installer dans le Missouri, fondateur de cette famille.

Relation entre la famille Lawton et Abraham Lawton, fondateur de cette famille de négociants en vin établie à Bordeaux.

30.3.6 A une relation hiérarchique avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.6

Définition : Catégorie de relations regroupant des relations de subordination ou d'autorité (contrôle, tutelle)

Dirige

Définition : Relation entre une famille et la collectivité qu'elle dirige.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est dirigé par [la Famille]

EXEMPLES

La famille Micheletty dirige le Cirque Achille Zavatta 2.